

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Transport de paille et de foin**

Besançon, le 5 juillet 2022

Sécurité routière

Alors que la période de moissons et de récolte des foins a commencé, il est rappelé que **seuls leurs transports par camion sont autorisés à emprunter la voie des Mercureaux et la voie des Montboucons (RN57)**. La limite de 4,5 mètres de hauteur ne peut en aucun cas être dépassée.

De plus, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers des voies, **le chargement doit être bâché et correctement arrimé pour éviter la perte d'une partie du chargement sur la chaussée ou sur un autre véhicule.**

Il est également rappelé qu'en raison de leur faible allure, **les tracteurs sont strictement interdits sur la voie des Mercureaux et sur celle des Montboucons (RN57)**.

**L'application stricte de ces mesures s'avère d'autant plus indispensable avec la fermeture prochaine de la côte de Larnod, entre Beure et Larnod, de jour comme de nuit, y compris les week-ends, entre les 11 et 29 juillet 2022. Celle-ci conduira à un report de circulation sur la voie des Mercureaux.**

Le respect de ces règles s'avère essentiel pour la sécurité de tous.

Il est par ailleurs rappelé que l'absence de respect de ces dispositions fait encourir au contrevenant jusqu'à 3 points de suspension de permis de conduire et 1 500 euros d'amende.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la Représentation et de la  
Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 70  
Mél : [pref-communication@doubs.gouv.fr](mailto:pref-communication@doubs.gouv.fr)

1/1

8 bis, rue Charles Nodier  
25035 BESANÇON Cedex